



Accra, le 16 Février 2017

A
Monsieur le Directeur Général
de la Gendarmerie Nationale

Objet : Agression sur Journaliste - Demande d'une Enquête Impartiale

Monsieur le Directeur Général,

L'Institut des Médias pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IM2DH) basé à Lomé et son partenaire Media Foundation for West Africa (MFWA) à Accra au Ghana, ont suivi avec une attention particulière le récit de la récente agression physique et morale infligée au journaliste Robert Kossi AVOTOR du bihebdomadaire *L'Alternative* le 7 février 2017 par des agents de la gendarmerie nationale.

Le journaliste était allé reporter sur une mission de déguerpissement à Akatoviepé, une banlieue de la capitale, Lomé.

Le journaliste Avotor raconte qu'il s'est rendu sur le site vêtu d'un gilet de reportage et muni de sa carte professionnelle. Face au dispositif en place – gendarmes armés de matraques, de grenades lacrymogènes et de fusils - il s'est approché pour tenter de voir le responsable afin d'avoir plus d'informations.

Des altercations ont éclaté entre les officiers et le journaliste Avotor, la situation a dégénéré et les gendarmes ont passé à tabac le journaliste. Il fut ensuite menotté pendant plusieurs heures les deux mains en arrière et gardé dans un véhicule de commandement. Il a été par la suite conduit à la Brigade de Sagbado où il était détenu pour n'être libéré que vers 14h.

Le journaliste Avotor affirme reconnaître nommément un gendarme parmi ceux qui lui ont infligé ces mauvais traitements, inhumains et dégradants. Il a aussi déclaré que deux personnes à bord d'un véhicule 4x4 non-matriculé, se sont renseignés dans sa localité de résidence auprès de certains jeunes gens sur son domicile.

Par ailleurs, le journaliste affirme avoir déposé deux plaintes les 8 et 10 février 2017 : l'une contre le gendarme identifié et l'autre contre la gendarmerie nationale.

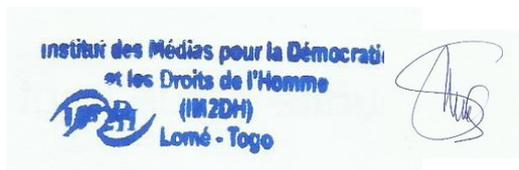
Au regard des faits ci-dessus énumérés, IM2DH et MFWA estiment que la sécurité du journaliste AVOTOR est menacée.

Les deux institutions exhortent par conséquent, le Ministre de la Défense et le Directeur Général de la gendarmerie nationale à protéger et garantir la sécurité d'Avotor.

Nous condamnons cette forme de violence qui porte une atteinte grave à la liberté d'expression et au droit au libre exercice de la profession du journaliste. Nous appelons les autorités de la gendarmerie à diligenter une enquête approfondie sur l'affaire et d'assurer à ce que les auteurs de ces actes d'abus soient punis conformément à la loi en vigueur au Togo.

Les actes de brutalité contre le journaliste pourraient intimider d'autres professionnels des médias. Cela pourrait aussi ternir l'image de la gendarmerie nationale. Par conséquent, nous croyons que les autorités reconnaîtront l'urgence d'entreprendre une action pour assurer au public que la conduite déviante des gendarmes impliqués n'est pas tolérée ni approuvée par l'institution.

Sincèrement vôtre,



Bonaventure N'Coué Mawuvi

(Président, IM2DH)

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Bonaventure N'Coué Mawuvi'.

Sulemana Braimah

(Directeur Exécutif, MFWA)

Amplifications :

- Ministère de la Défense et des anciens combattants
- Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH)
- Médiateur de la République
- Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, chargée des Droits de l'Homme.